

Séance ordinaire du 2 mai 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 2 mai 2022 à 19 h 00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents : Monsieur Steve Lefebvre Maire
 Monsieur Michel Lamoureux Conseiller
 Monsieur Pascal Saumure Conseiller
 Monsieur Marc Poirier Conseiller
 Monsieur Steve Millar Conseiller
 Monsieur Jean Daoust Conseiller

Est absente : Madame Monique Pelletier Conseillère

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

| | |
|----------|---|
| 0 | OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE |
|----------|---|

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Steve Lefebvre, maire, la présente séance est ouverte à 19h00.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2022-05-02-124

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

| | |
|----------|---|
| 0 | OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE |
|----------|---|

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
 - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022
 - B- Procès-verbal de l'ajournement tenu le 11 avril 2022
- 0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois d'avril 2022
- 0-5 Période de questions

| | |
|------------|--------------------------------|
| 100 | ADMINISTRATION GÉNÉRALE |
|------------|--------------------------------|

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
 - A- Limites de vitesse – Acquisition de panneaux - Budget

- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2022
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois d'avril 2022
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 avril 2022
- 100-7 Remboursement frais de déplacement – Kilométrage – Révision du taux
- 100-8 Audits de conformité – Adoption du budget et adoption du programme triennal d'immobilisations

| | |
|------------|--------------------------|
| 200 | SÉCURITÉ PUBLIQUE |
|------------|--------------------------|

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie

| | |
|------------|-----------------------------------|
| 300 | TRANSPORT ET COMMUNICATION |
|------------|-----------------------------------|

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics
- 300-2 Poste de journaliers et opérateur de machinerie – Résultat de l'appel de candidatures
- 300-3 Comité municipal en voirie – Rencontre tenue le 6 avril 2022
- 300-4 Fauchage des bords de chemins
- 300-5 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volets PPA-CE et PPA-ES
- 300-6 Programme d'emplois d'été Canada – Appel de candidatures – 2 journaliers

| | |
|------------|---|
| 400 | HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT |
|------------|---|

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
- 400-3 Site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles, matières recyclables et matières organiques

| | |
|------------|---------------------------|
| 500 | SANTÉ ET BIEN ÊTRE |
|------------|---------------------------|

| | |
|------------|--|
| 600 | AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT |
|------------|--|

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
A- Nomination d'un nouveau membre
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois d'avril 2022
- 600-3 Fonds régions ruralité, volet 2 – Route touristique « Bouchettoise »
- 600-4 PERO – Contribution – Demande de renouvellement – Année 2022-2023
- 600-5 CPTAQ – Demande d'utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture – 76-78 chemin Lafrenière – Cadastres 4 740 108 et 4 740 102 – Matricules 4822-50-9165 et 4822-60-0947
- 600-6 Aménagements floraux – Offre de service 2022 – Chantal Danis

| | |
|------------|---------------------------|
| 700 | LOISIRS ET CULTURE |
|------------|---------------------------|

700-1 Tables de pique-nique
700-2 Fête nationale du Québec 2022 – Budget et comité organisateur

| | |
|------------|-----------------------|
| 800 | CORRESPONDANCE |
|------------|-----------------------|

| | |
|------------|--------------|
| 900 | VARIA |
|------------|--------------|

| | |
|-------------|-----------------------------|
| 1000 | PÉRIODE DE QUESTIONS |
|-------------|-----------------------------|

| | |
|-------------|---------------------------|
| 1100 | LEVÉE DE LA SÉANCE |
|-------------|---------------------------|

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022

M.B. 2022-05-02-125

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022, tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

B- Procès-verbal de l'ajournement tenu le 11 avril 2022

M.B. 2022-05-02-126

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Steve Millar, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'ajournement tenu le 11 avril 2022, tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois d'avril 2022

Le maire, Steve Lefebvre, a résumé, séance tenante, son rapport d'activités pour le mois d'avril 2022.

0-5 Période de questions

Aucune question n'est posée.

| | |
|------------|--------------------------------|
| 100 | ADMINISTRATION GÉNÉRALE |
|------------|--------------------------------|

100-1 **Suivi des procès-verbaux**

Le suivi des procès-verbaux produit par la directrice générale, en date du 30 avril 2022, est déposé pour information aux membres du conseil.

A- **Limites de vitesse – Acquisition de panneaux - Budget**

M.B. 2022-05-02-127

Considérant la nouvelle réglementation visant les limites de vitesse sur le territoire de la municipalité, règlement 2022-339;

Considérant que des panneaux indiquant les limites de vitesse doivent être achetés afin que ladite réglementation soit mise en application;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'autoriser l'acquisition des panneaux de limite de vitesse et des accessoires pour l'installation de ces panneaux et ce, pour une somme d'environ 10 000\$ plus taxes. Les crédits pour cette dépense proviendront du surplus accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

100-2 **Rapport de délégation de pouvoirs**

M.B. 2022-05-02-128

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyé par Jean Daoust, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et greffière-trésorière, pour la période du 1^{er} avril 2022 au 30 avril 2022, pour un montant total de 5 916.88 \$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 **Suivi budgétaire du projet de voirie 2022**

Le suivi budgétaire du projet de voirie 2022 est déposé pour information aux membres du conseil.

100-4 **Approbation de la liste des virements de crédits**

Aucun virement de crédits à approuver.

100-5 **Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois d'avril 2022**

M.B. 2022-05-02-129

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois d'avril 2022 pour un montant total de 205 518.71 \$ telle que déposée par la directrice générale et greffière-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 avril 2022

M.B. 2022-05-02-130

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Steve Millar, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 30 avril 2022 pour un montant de 52 090.15 \$ et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité

100-7 Remboursement frais de déplacement – Kilométrage – Révision du taux

M.B. 2022-05-02-131

Considérant la résolution M.B. 2008-06-02-138 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 2 juin 2008;

Considérant que par cette résolution, il était résolu de retenir le taux en vigueur à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau comme taux applicable à la municipalité de Bouchette en ce qui concerne le remboursement des frais de kilométrage;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'autoriser la directrice générale à modifier le taux applicable au remboursement des frais de kilométrage en fonction du taux retenu à la MRCVG et ce, pour les membres du conseil et les employés municipaux. Ce taux est révisé à tous les trimestres par la MRCVG.

Adoptée à l'unanimité

100-8 Audits de conformité – Adoption du budget et adoption du programme triennal d'immobilisations

Note au procès-verbal

Le rapport d'audit produit par la Commission municipale du Québec portant sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisations est déposé ainsi que la lettre signée par la vice-présidente à la vérification de la Commission municipale du Québec.

| | |
|------------|--------------------------|
| 200 | SÉCURITÉ PUBLIQUE |
|------------|--------------------------|

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport pour le mois d'avril 2022.

Note au procès-verbal

Une visite s'organisera prochainement pour retourner faire une 2^e inspection sur le camion incendie que la municipalité projette d'acheter.

| | |
|------------|-----------------------------------|
| 300 | TRANSPORT ET COMMUNICATION |
|------------|-----------------------------------|

300-1 Rapport du directeur des travaux publics**Note au procès-verbal**

Le directeur des travaux publics, Stéphane Patry, a déposé son rapport des travaux exécutés durant le mois d'avril 2022.

300-2 Poste de journaliers et opérateur de machinerie – Résultat de l'appel de candidatures

M.B. 2022-05-02-132

Considérant la résolution M.B. 2022-04-04-105 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 4 avril 2022;

Considérant que par cette résolution, les membres du conseil mandataient la directrice générale pour lancer un appel de candidatures visant à combler des postes de journaliers en voirie et en hygiène du milieu ainsi qu'un poste d'opérateur de machinerie lourde;

Considérant l'appel de candidatures publié par la directrice générale;

Considérant que le comité de sélection était composé des personnes suivantes : les conseillers Pascal Saumure et Marc Poirier et du directeur des travaux publics, Stéphane Patry;

Considérant les recommandations formulées par les membres du comité de sélection;

En conséquence, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de procéder à l'embauche de messieurs Denis Carle et Louis Lacroix au poste de journaliers en voirie, et ce, selon les conditions convenues. Une période de probation de 3 mois s'applique à ces embauches.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Le maire tient à mentionner que la directrice générale, Claudia Lacroix, s'est retirée de ce comité. Elle n'a pas participé au processus de sélection des candidats retenus.

300-3 Comité municipal – Rencontre tenue le 6 avril**A- Machinerie municipale - Acquisition**

M.B. 2022-05-02-133

Considérant le comité de voirie tenu le 6 avril 2022, auquel participaient les conseillers Pascal Saumure et Marc Poirier, le directeur des travaux publics, Stéphane Patry et la directrice générale, Claudia Lacroix;

Considérant l'état de la machinerie municipale présentement;

Considérant les recommandations formulées par les membres du comité de travail;

Considérant que la municipalité projette de réaliser les travaux de déneigement en régie interne à moyen terme;

En conséquence, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de mandater la directrice générale, Claudia Lacroix, pour procéder à l'élaboration de devis pour des appels d'offres en vue de procéder à l'acquisition de la machinerie suivante : Rétrocaveuse, niveleuse, camion 6 roues (450) et camion $\frac{3}{4}$ tonne et ce, en incluant les accessoires nécessaires pour le déneigement.

Adoptée à l'unanimité

B- Calcium – Politique d'épandage

M.B. 2022-05-02-134

Considérant que les membres du conseil désirent cesser l'épandage de calcium et ce, pour les chemins situés aux abords des cours d'eau;

Considérant que les membres du conseil désirent se concentrer sur les chemins où la circulation est plus dense tout en considérant l'aspect sécuritaire de la circulation sur ces chemins;

Considérant que pour palier à l'arrêt de l'épandage de calcium sur certains chemins, les membres du conseil désirent procéder à l'essai d'un matériel $0\frac{3}{4}$ différent, soit un matériel qui fait moins de poussière;

En conséquence, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu que présentement, les chemins sur lesquels la municipalité procédera à l'épandage de calcium sont : chemin Beauregard, chemin Carle (entrée nord à montée Blue Sea), chemin de la Ferme-des-Six, chemin Gagnon, chemin de la Rivière-Gatineau Sud, chemin Paul (complet) et montée du Lac-des-Trente-et-Un-Milles (pratiquement au complet).

Adoptée à l'unanimité

300-4 Fauchage des bords de chemins

M.B. 2022-05-02-135

Considérant que le contrat de fauchage des bords de chemins peut être octroyé de gré à gré, car il est d'un montant inférieur à 25 000\$;

Considérant les offres de service reçues pour l'exécution des travaux de fauchage des bords de chemins;

Considérant l'analyse effectuée par le directeur des travaux publics, Stéphane Patry;

Considérant la recommandation formulée par le directeur des travaux publics;

En conséquence, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de mandater la directrice générale, Claudia Lacroix, pour octroyer le contrat de fauchage des bords de chemins à l'entreprise de monsieur Daniel Quenneville pour l'année 2022.

Adoptée à l'unanimité

300-5 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volets PPA-CE et PPA-ES

M.B. 2022-05-02-136

Considérant la correspondance reçue du député, Robert Bussière, concernant sa recommandation en lien avec le programme d'aide à la voirie locale, volet projet particulier d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) de même que pour le volet projets particuliers d'amélioration d'envergure (PPA-ES);

Considérant que les membres du conseil désirent déposer une demande de subvention dans le cadre de ces deux programmes;

Considérant que la recommandation du député sera pour une somme de 21 159\$ comme aide financière dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PAVL-PPA-CE);

Considérant que la recommandation du député sera pour une somme de 21 840\$ comme aide financière dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PAVL-PPA-ES);

Considérant les discussions tenues par les membres du conseil lors de l'atelier de travail tenu le 27 avril 2022;

Considérant que les formulaires de demande doivent être retournés et ce, avant le 6 mai 2022;

Considérant que les membres du conseil désirent réaliser des travaux d'amélioration du chemin Paul; réfection de ponceau et asphalte, de même que des travaux d'amélioration de la montée du lac des trente-et-un Milles, rechargement, entre autres;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Steve Millar, il est résolu de mandater la directrice générale pour transmettre lesdits formulaires pour une demande de subvention dans le cadre des programmes PPA-CE et PPA-ES et ce, pour des travaux d'amélioration du chemin Paul et de la montée du lac des Trente-et-Un milles.

Adoptée à l'unanimité

300-6 Programme d'Emplois d'été Canada – Appel de candidatures – 2 journaliers

M.B. 2022-05-02-137

Considérant la résolution M.B. 2022-01-17-012 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 17 janvier 2022;

Considérant cette résolution mandatait la directrice générale, Claudia Lacroix, pour compléter une demande de financement dans le cadre du programme « Emploi d'été Canada 2022 » pour la période estivale 2022 et ce, pour deux (2) étudiants dans le domaine des travaux publics;

Considérant la réponse positive reçue pour une aide financière pour 2 manœuvres à l'entretien et travaux publics, contribution de l'ordre de 3 993\$;

Considérant que les membres du conseil sont d'accord pour enclencher le processus d'embauche pour combler les deux postes subventionnés;

En conséquence, sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Jean Daoust, Il est aussi résolu de mandater la directrice générale pour aller en appel de candidatures pour enclencher le processus d'embauche et procéder à l'embauche des candidats retenus pour les deux postes. La directrice générale pourra s'adjoindre, si besoin, d'un membre du conseil municipal et du directeur des travaux publics.

Adoptée à l'unanimité

| | |
|------------|---|
| 400 | HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT |
|------------|---|

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

M.B. 2022-05-02-138

Considérant la situation de l'usine d'épuration présentement;

Considérant que les membres du conseil désirent que ce dossier soit regardé, analysé et ce, dans un court délai;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Marc Poirier, il est résolu de mandater l'inspecteur municipal, Richard Carle, pour produire un rapport concernant la situation actuelle visant l'usine d'épuration de même que de tenir des rencontres de travail pour ce sujet avec les membres du conseil suivants : le maire, Steve Lefebvre, le maire suppléant, Pascal Saumure et le conseiller Marc Poirier. La directrice générale ou l'adjointe aux ressources fera aussi partie de ce comité de travail.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Le maire demande, si c'est possible, que cette rencontre soit faite avant le 15 mai.

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

400-3 Site des lagunes

400-4 Matières résiduelles, matières recyclables et matières organiques

Un comité se tiendra à court terme et ce, afin de travailler le dossier de la collecte des 3 matières.

| | |
|------------|---------------------------|
| 500 | SANTÉ ET BIEN ÊTRE |
|------------|---------------------------|

| | |
|-----|--|
| 600 | AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT |
|-----|--|

600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

A- Nomination d'un nouveau membre

M.B. 2022-05-02-139

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de procéder à la nomination d'un nouveau membre du comité consultatif d'urbanisme (CCU), soit madame Karo Poirier.

Adoptée à l'unanimité

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois d'avril 2022

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois d'avril 2022 sont déposées.

600-3 Fonds régions ruralité, volet 2 – Route touristique « Bouchettoise »

M.B. 2022-05-02-140

Considérant la résolution M.B. 2022-03-07-069 adoptée par les membres du conseil lors de la séance tenue le 7 mars 2022;

Considérant la demande déposée par la directrice générale dans le cadre du programme « Fonds régions ruralité, volet 2 (FRR 2022-2023);

Considérant que la demande déposée concerne les attraits touristiques de la municipalité;

Considérant la réponse positive reçue suite au dépôt de cette demande d'aide financière;

Considérant que le montant octroyé représente une subvention de 30 200\$;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'autoriser les dépenses et les travaux relatifs à ce projet, soit amélioration de nos sites touristiques, tels la Chasse-Galerie, la Petite école de rang, le Parc des bâtisseurs et le Parc des Pionniers.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Le maire tient à souligner le travail effectué par la directrice générale et le conseiller Jean Daoust relativement à cette demande de subvention.
Bravo et merci!

Comité de travail – Route touristique « Bouchettoise »

M.B. 2022-05-02-141

Considérant que le comité formé pour ce dossier est composé des membres suivants : les conseillers Jean Daoust et Monique Pelletier et de la directrice générale, Claudia Lacroix;

Considérant que les membres du conseil désirent permettre à des personnes externes de faire partie de ce comité;

En conséquence, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Jean Daoust, il est aussi résolu de permettre l'ajout de personnes ressources externes au besoin, et ce, pour un maximum de deux personnes.

Adoptée à l'unanimité

600-4 PERO – Contribution – Demande de renouvellement – Année 2022-2023

M.B. 2022-05-02-142

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Steve Millar, il est résolu de renouveler l'adhésion de la municipalité comme membre du PERO pour l'année 2022-2023. Cette dépense est au montant de 200\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

600-5 CPTAQ – Demande d'utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture – 76-78 chemin Lafrenière – Cadastres 4 740 108 et 4 740 102 – Matricules 4822-50-9165 et 4822-60-0947

M.B. 2022-05-02-143

Considérant la demande déposée par Madame Fanny Lacroix et monsieur Stéphane Patry, pour l'utilisation à une autre fin que l'agriculture pour les propriétés situées au 76 et 78 chemin Lafrenière, propriétés ayant comme cadastre les lots rénovés 4 740 108 et 4 740 102 et ayant une superficie totale de 2 093.600m² et ce, selon le rôle d'évaluation présentement en vigueur;

Considérant que la municipalité doit, en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAQ), formuler sa recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) concernant ce type de demande;

Considérant que la demande concerne la construction d'un bâtiment principal sur cette propriété;

Considérant que la réglementation municipale permet le genre d'utilisation demandée dans la zone touchée par cette demande, soit la zone A-120;

Considérant que les propriétaires désirent procéder au regroupement des deux propriétés;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Jean Daoust, il est résolu que le conseil de la municipalité de Bouchette recommande à la CPTAQ d'accepter la demande de Fanny Lacroix et Stéphane Patry visant le lotissement des deux propriétés et de permettre la construction d'un bâtiment principal, soit une utilisation à une fin autre que l'agriculture, pour la propriété regroupant le 76 et 78 chemin Lafrenière, propriété ayant comme cadastre actuel les lots 4 740 108 et 4 740 102 et dont les matricules sont les 83050-4822-60-0947 et 83050-4822-50-9165.

Adoptée à l'unanimité

600-6 Aménagements floraux – Offre de service 2022 – Chantal Danis

M.B. 2022-05-02-144

Considérant la résolution M.B. 2021-03-01-065 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 1^{er} mars 2021;

Considérant que l'exécution des travaux relatifs aux aménagements floraux municipaux sont exécutés depuis trois ans par madame Chantal Danis;

Considérant l'offre de services reçue de madame Danis pour l'année 2022;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'accorder le contrat relatif à l'exécution de tous les travaux reliés aux aménagements floraux municipaux à madame Chantal Danis et ce, au tarif horaire de 22\$.

Adoptée à l'unanimité

| | |
|------------|---------------------------|
| 700 | LOISIRS ET CULTURE |
|------------|---------------------------|

700-1 Tables de pique-nique

M.B. 2022-05-02-145

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de procéder à l'acquisition de 25 tables de pique-nique. Les structures des tables seront en aluminium, en forme de U, et les dessus seront en cèdre.

Adoptée à l'unanimité

700-2 Fête nationale du Québec 2022 – Budget et comité organisateur

M.B. 2022-05-02-146

Considérant que la municipalité de Bouchette soulignera la Fête nationale cette année;

Considérant que l'activité se tiendra le vendredi 24 juin prochain à Bouchette;

Considérant qu'il y a lieu de créer un comité responsable de l'organisation de cette activité;

Considérant que des organismes locaux seront approchés pour participer à l'organisation;

En conséquence, sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Marc Poirier, il est résolu que les membres du conseil suivants feront partie de ce comité organisateur, soit les conseillers Steve Millar, Pascal Saumure et Michel Lamoureux ainsi qu'un membre du personnel administratif. Il est aussi résolu de débloquer la somme de 4 000\$ pour la réalisation de cette activité qui se tiendra le vendredi 24 juin 2022 au terrain de loisirs.

Adoptée à l'unanimité

Fête nationale du Québec 2022 – Autorisation pour sollicitation

M.B. 2022-05-02-147

Projet de résolution

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de mandater la directrice générale pour rédiger une lettre autorisant les membres du conseil à procéder à la sollicitation de commanditaires pour la tenue de la Fête nationale à Bouchette.

Adoptée à l'unanimité

| | |
|------------|-----------------------|
| 800 | CORRESPONDANCE |
|------------|-----------------------|

800-1 Coopérative de solidarité de Bouchette

Une rencontre se tiendra prochainement avec les membres de la coopérative et tous les membres du conseil.

800-2 Demande d'un citoyen pour l'ajout d'un luminaire

Une vérification sera faite en vue de voir dans quel secteur de la municipalité l'ajout de luminaires est nécessaire.

800-3 Paroisse Sainte-Marie-de-l'Incarnation

M.B. 2022-05-02-148

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de contribuer la somme de 150\$ et ce, pour l'impression du feuillet paroissial pour le secteur Haute-Gatineau.

Adoptée à l'unanimité

800-4 Nom pour le nouveau CHSLD

M.B. 2022-05-02-149

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'appuyer la Ville de Maniwaki et Madame Roberte Patry Raymond à l'effet de proposer le nom « Maison Thérèse-Gauthier-Leblanc » pour le nouveau CHSLD.

Adoptée à l'unanimité

800-5 Coopérative de solidarité de Bouchette – Demande relative à l'organisation de la Fête nationale 2022

M.B. 2022-05-02-150

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'accepter la proposition de la coopérative pour leur implication dans l'organisation de l'activité et accepter que les profits du bar et d'un kiosque de vente de divers produits soient partagés en parts égales entre la coopérative et le comité des loisirs de Bouchette.

Adoptée à l'unanimité

800-6 Halte routière MTQ – Route 105

M.B. 2022-05-02-151

Considérant l'offre déposée par le ministère des Transports du Québec et ce, pour la prise en charge de l'entretien de la halte routière située aux abords de la route 105 dans la municipalité de Bouchette;

Considérant le manque de personnel à la municipalité de Bouchette présentement;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'autoriser la directrice générale à transmettre au ministère des Transports que malheureusement, la municipalité de Bouchette n'a pas présentement le personnel pour répondre positivement à leur offre de conclure un contrat visant l'entretien de la halte routière située sur la Route 105.

Adoptée à l'unanimité

| | |
|------------|--------------|
| 900 | VARIA |
|------------|--------------|

| | |
|-------------|-----------------------------|
| 1000 | PÉRIODE DE QUESTIONS |
|-------------|-----------------------------|

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Nivelage des chemins
- Réseau internet haute-vitesse
- Balayage des rues
- Accessibilité de la cuisine au pavillon
- Aménagement devant la croix à l'entrée
- Permis d'alcool
- Tables de pique-nique
- Roues pour bacs roulants

| | |
|-------------|---------------------------|
| 1100 | LEVÉE DE LA SÉANCE |
|-------------|---------------------------|

M.B. 2022-05-02-152

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance à 19h40.

Adoptée à l'unanimité

Steve Lefebvre
Maire

Claudia Lacroix, B.A.A.
Directrice générale
Greffière-trésorière